

Formulaire de demande d'autorisation de frais de déplacement

Pour les autorisations de revenu quotidien garanti, veuillez consulter le formulaire de [Demande RQG](#).

Aperçu de la politique d'autorisation de déplacement d'AJO

AJO examinera les demandes d'autorisation de déplacement conformément aux paragraphes 46 (1) et (2) et à l'annexe 2 des [Règles des services d'aide juridique](#), prises en application la Loi de 2020 sur les services d'aide juridique :

- Le temps de déplacement pourrait être payé pour les déplacements de plus de 50 kilomètres (dans chaque sens), à partir du lieu d'affaires habituel de la ou du membre inscrit au tableau.
- Les demandes doivent être soumises dans les 30 jours suivant l'acceptation du certificat ou dans les 30 jours suivant un changement important de circonstances qui oblige la ou le membre inscrit au tableau à se déplacer, indépendamment de sa volonté. Les demandes soumises après ce délai de 30 jours pourront être refusées.
- Les demandes d'autorisation de déplacement dans la région du Grand Toronto ne seront pas prises en compte.

Les décisions d'autorisation de déplacement sont prises avec prudence, dans le but de maintenir l'intégrité du barreau local, surtout dans les zones rurales, éloignées et mal desservies. Aide juridique Ontario pourra prendre en compte les facteurs suivants lors de l'évaluation d'une demande d'autorisation de déplacement pour des services au titre d'un certificat :

- Manque d'avocats au niveau local pour s'occuper de l'affaire dans le territoire où a lieu le procès. Dans le cas où aucun(e) avocat(e) local(e) n'est disponible, les clients doivent d'abord rechercher des avocats dans les territoires voisins avant de chercher plus loin.
- Limites géographiques de la disponibilité d'un avocat ou d'une avocate.
- Disponibilité d'une avocate ou d'un avocat possédant une expertise suffisante pour le procès, compte tenu de la nature de l'affaire et des preuves à présenter.
- L'avocat ou l'avocate qui accepte le certificat a déjà une relation client/avocat avec le client ou la cliente.
- Le client ou la cliente a un certificat avec contribution.
- Le client ou la cliente a des besoins uniques auxquels les avocats locaux ne sont pas en mesure de répondre.
- Capacité à répondre aux exigences de la Loi sur les services en français.

- La question est de savoir si une cliente ou un client raisonnable et aux moyens modestes supporterait les frais de déplacement supplémentaires liés à l'intervention d'un avocat de l'extérieur de sa localité.

Détails de la demande d'autorisation de frais de déplacement

Nom de l'avocat(e) :

Nom du(de la) client(e) :

No du certificat :

Déplacement

Déplacement depuis :

Déplacement jusqu'à :

Distance totale (aller simple) :

Objet du déplacement : (Cochez tout ce qui s'applique)

Motion contestée

Interrogatoire préalable

Conférence en vue d'un règlement amiable

Audience préparatoire au procès

Procès

Entrevue avec un(e) client(e) de l'aide juridique ou un(e) témoin.

Rencontre avec le(la) client(e) dans une institution

Autre : précisez :

Disponibilité d'un(e) avocat(e) local(e)

Le(la) client(e) a-t-il tenté de trouver un avocat localement ?

Oui

Non

Si « Oui », veuillez fournir les raisons pour lesquelles le(la) client(e) ne parvient pas à trouver un avocat ou une avocate au niveau local :

Si « Non », veuillez expliquer pourquoi :

Autres détails pertinents

Avez-vous déjà fourni des services à ce client ou cette cliente ?

Oui

Non

Si « Oui », veuillez fournir les numéros de certificats d'aide juridique antérieurs.

Veuillez fournir tous les détails pertinents concernant ces services antérieurs.

Y a-t-il des questions concernant la situation particulière du(de la) client(e) qui sont pertinentes pour cette demande et qui n'ont pas été abordées à la question 1 ci-dessus, p. ex., le nombre de coaccusés, un conflit d'intérêts, la disponibilité d'un(e) avocat(e) au niveau local et/ou les vulnérabilités du(de la) client(e)?

Oui

Non

Si « Oui », veuillez expliquer :

Soumission du formulaire

Soumettez-vous votre demande dans les 30 jours suivant la réception du certificat?

Oui

Non

Si « Non », veuillez fournir la raison du retard ou expliquer le changement important de circonstances entraînant la nécessité de se déplacer.

Nom :

Date :

Signature :

Veillez soumettre ce formulaire par voie électronique aux services centralisés via la section des certificats d'Aide juridique en ligne.

S'il s'agit d'une affaire criminelle ou de toute autre question liée au certificat pour laquelle Aide juridique en ligne ne convient pas, veuillez envoyer ce formulaire directement par courriel aux Services centralisés à gengta@lao.on.ca.

--	--	--	--

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi de 2020 sur les services d'aide juridique et seront utilisés pour évaluer la demande d'autorisation de déplacement.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à fippa@lao.on.ca ou au 1 800 668-8258.



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO